

## "Super Loto de l'inconnu" : un pactole de 16 millions d'euros à gagner ce vendredi



La Française des Jeux remet en jeu vendredi le plus gros gain non réclamé depuis l'origine du Loto, soit 8 millions d'euros, auquel s'ajoutent 8 millions de la cagnotte en cours pour un "Super Loto de l'inconnu".

Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Ce proverbe va peut-être se vérifier ce vendredi soir. En effet, la cagnotte du Loto de ce jour est exceptionnelle. La raison : un inconnu n'est jamais venu récupérer son gain de 8 millions d'euros remporté en 2011. Dès lors celui-ci est remis en jeu par la Française des Jeux (FDJ). **Cette somme de 8 millions d'euros, le plus gros gain non réclamé depuis la naissance du Loto, s'ajoute aux 8 millions de la cagnotte en cours. Au total, le "Super Loto de l'inconnu" se monte à 16 millions d'euros.**

Ce gain de 8 millions d'euros avait été remporté lors du tirage du 13 août 2011 à la Chaise-Dieu (Haute-Loire). Incroyable mais vrai cette somme n'avait pas été réclamée par le joueur qui avait validé son bulletin dans l'unique point de vente FDJ de la commune, situé place de l'Abbaye. **Pour rappel, chaque gagnant du Loto ou de l'Euro Millions dispose de soixante jours pour toucher son jackpot à partir du tirage.**

Les cas de pactoles importants non réclamés sont peu nombreux, explique la FDJ. Avant celui de la Chaise-Dieu, le dernier magot non réclamé date de 2006 (1,8 million d'euros à Paris), remis en jeu lors d'un "Jackpot de l'inconnu" le 4 avril 2007. Depuis 1991, 21 lots supérieurs à un million d'euros n'ont jamais été réclamés. **Le gain non réclamé de la Chaise-Dieu représente le plus gros gain gagné et jamais réclamé, devant celui de 45 millions de francs (6,9 millions d'euros) remporté en décembre 1998 à Paris.**

Les gains non réclamés sont systématiquement remis en jeu par la FDJ. **En 2012, le Loto a consacré 41 millionnaires et 11 nouveaux millionnaires depuis le début de 2013.**